

Bulletin d'information syndicale

Volume 30. Numéro 2 **Mars 2018**

Dans ce numéro

- Éditorial : Nos membres à l'honneur
- CCT101: convention collective en bref. Avez-vous demandé votre reconnaissance de qualification?
- Infos du Conseil syndical
- Infos du Comité de la condition des femmes du SCCCUS. Journée internationale des femmes au SCCCUS: 14 mars
- À surveiller ce mois-ci

Retrouvez l'ensemble le site Internet du SCCCUS



2500, boulevard de l'Université. F1-2041 Sherbrooke (Québec) J1K 2R1 Tél.: 819 821-7636 cccus@usherbrooke.ca









Convention collective

Conseil syndical Événements

Activités

Info SCCCUS: votre source d'information

ÉDITORIAL

Nos membres à l'honneur

Le 27 février dernier avait lieu la cérémonie annuelle de la qualité de l'enseignement de l'Université de Sherbrooke. Lors de cette soirée, six enseignants et trois équipes ont été honorés pour leurs contributions à la qualité de l'enseignement, dont trois de nos membres. Ainsi, madame Carole Villeneuve, chargée de cours au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) et monsieur François Perron, chargé de cours à l'École de gestion, ont reçu un prix de reconnaissance facultaire. Madame Élaine Caron, chargée de cours à la Faculté d'éducation, fut par ailleurs la lauréate du prix institutionnel, soit la plus haute distinction individuelle remise lors de cet évènement. Elle a également su émouvoir la salle avec son discours. Félicitations à ces membres pour l'honneur qu'ils nous font! Soulignons finalement qu'en plus de ses charges d'enseignement, François Perron a œuvré pendant 23 ans à l'exécutif du syndicat, alors qu'Élaine Caron siège au conseil syndical du SCCCUS depuis 2013.

Rania El-Bilani, Secrétaire générale



Élaine Caron, Faculté d'éducation.



François Perron, École de gestion.



Carole Villeneuve, CUFE.

Info SCCCUS: votre source d'information

convention collective en bref Avez-vous demandé votre reconnaissance de qualification?

Info seeds

Avec l'inventaire annuel des cours qui arrive à grands pas (en mai), nous souhaitons vous rappeler l'importance de la reconnaissance de qualification lors de l'attribution des cours. En effet, pour être prioritaire sur un cours, il faut être reconnu qualifié. Pas de reconnaissance, pas de priorité!

Pour obtenir la reconnaissance de qualification sur un cours, il faut avoir complété sa période de probation et avoir transmis un formulaire de demande de reconnaissance de qualification, au directeur de votre département, en nous mettant en copie. En cas de refus, vous aurez 20 jours pour demander une révision. Notez aussi qu'une reconnaissance automatique de qualification est accordée après avoir donné en totalité trois fois un cours donné.

Vous voulez savoir pour quels cours vous êtes reconnu qualifié? Consultez la liste d'ancienneté sur la page du Service des ressources humaines. La colonne « Qual. » vous indique si oui ou non, vous êtes reconnu qualifié sur un cours.

INFOS du Conseil syndical (CS)

Le CS compte actuellement 15 représentantes et représentants et souhaite ardemment être rejoint par des collègues de 17 départements non encore représentés. En plus d'être le canal de liaison entre les membres et le conseil exécutif, le CS collabore au processus des négociations de la convention collective qui débutera très bientôt.

Le CS vous informera toujours, par courriel ou via l'Info SCCCUS, de ses réunions qui sont ouvertes aux membres. N'hésitez pas à vous v présenter. Vous pouvez aussi communiquer avec votre représentante ou représentant, ou encore joindre directement le CS par courriel.

Le CS vous rappelle aussi que la politique de perfectionnement Université-SCCCUS comporte quatre volets:

- 1. Aide financière pour des activités ponctuelles de courtes durées, par exemple des symposiums, colloques, séminaires ou congrès : 2500 \$ par an;
- 2. Exonération partielle (50 %) des frais de scolarité relatifs aux activités faisant partie d'un programme d'études universitaires de 2e ou de 3e cycle: 2000 \$ par trimestre;
- 3. Prêt de matériel informatique;
- 4. Allocation annuelle forfaitaire de 100 \$ pour les chargées et chargés de cours à forfait.

N'hésitez pas à vouloir en profiter!

INFOS

du Comité de la condition des femmes du SCCCUS (CCFS)

Journée internationale des femmes au SCCCUS: 14 mars

Dans le cadre de la Journée internationale des femmes. Regroupement des associations féministes et intersectionnelles de l'Université de Sherbrooke (RAFIUS), dont le CCFS est membre, organise une journée de conférences sur le féminisme intersectionnel et inclusif.

Qu'est-ce que le féminisme? Qu'estce que l'intersectionnalité? Pourquoi est-ce nécessaire de pratiquer un féminisme inclusif et prenant en considération l'intersection des oppressions? Ce sont des questions qui seront abordées par les conférencières invitées.

Les conférences auront lieu le 14 mars, de 11 h 30 à 19 h 30, à l'Agora de la bibliothèque Roger-Maltais de l'Université de Sherbrooke.

Les conférencières seront :

- Dalila Awada, pour la thématique Convergence des luttes intersectionnalité.
- Milène R. E. Lokrou, pour la thématique Violences sexuelles.
- Jennifer O'Bomsawin, thématique Féminisme autochtones.
- Sonia Éthier, Ève Langelier et Christine Ouellet, pour le panel : Les métiers non traditionnels pour les femmes.

L'événement se terminera par un 5 à 7. Des billets à 10 \$ donneront le droit à un cœur jaune gratuit (en support à #EtMaintenant), à deux consommations et de petites bouchées. Ce 5 à 7 aura lieu au salon de la bibliothèque Roger-Maltais (B1-2018), en vue de discuter des thématiques de la journée et des actions à venir.

Consultez aussi le calendrier national des activités organisées dans le cadre de la journée du 8 mars sur ce lien.

À surveiller ce mois-ci

- 2 mars: Affichage des cours en vigueur jusqu'au 9 mars. Consultez la liste des cours offerts sur le site Internet du Service des ressources humaines.
- 9 mars: Rencontre du Conseil syndical à 9 h au D3-2042 de la Faculté des sciences. Les membres du SCCCUS sont invités à y participer.
- 12 mars : Assemblée générale du SCCCUS à 16 h 30 au D3-2041 de la Faculté des sciences et au L1-13310 du Campus de Longueuil. Les documents pertinents seront déposés sur le site Internet du SCCCUS.

À titre d'information

N'oubliez pas de consulter la liste des cours créés par l'Université de Sherbrooke. Disponible sur notre site Internet, elle pourra vous être utile pour toute demande de qualification sur ces nouveaux cours.